

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 8 (1914)
Heft: 2

Artikel: Le Solfiateur : appareil destiné à l'Enseignement et à l'Etude du Solfège
Autor: Pantillon, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Vie Musicale

Directeur : Georges Humbert

Organe officiel, pour la Suisse romande, de l'Association des Musiciens suisses.

Chaque collaborateur est personnellement responsable de ses articles.

SOMMAIRE : *Le Solfiateur* (avec une planche hors-texte), G. PANTILLON. — *Association des Musiciens Suisses*. — *L'opéra à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII* (suite et fin), HENRY PRUNIÈRES. — *Le Dictionnaire de Musique de Hugo Riemann et G. Humbert*. — *La Musique à l'Etranger : Allemagne*, M. MONTANDON ; *France*, GUSTAVE DORET. — *La Musique en Suisse : Suisse romande*, G. HUMBERT ; *Suisse allemande*, ALFR. PIGUET. — *La Musique et les Livres*, EDM. MONOD. — *Echos et Nouvelles*. — *Nécrologie*.

Le Solfiateur¹

Appareil destiné à l'Enseignement et à l'Etude du Solfège

Comment les choses entrent-elles dans l'esprit et comment s'y fixent-elles ?

Le Dr Gustave Le Bon a dit de l'éducation :

« C'est l'art de faire passer le *conscient* dans l'*inconscient* ; on y arrive par la création de réflexes qu'engendre la répétition d'associations dans lesquelles le plus souvent la mémoire ne joue qu'un bien faible rôle. Un éducateur intelligent sait créer les réflexes utiles et annihiler ceux qui sont dangereux et inutiles.

« Tout l'enseignement est ainsi dominé par quelques notions psychologiques bien simples. Si on les comprend, elles servent de phare directeur dans les circonstances les plus difficiles. »

Tout cela s'applique parfaitement à l'enseignement du solfège.

Qu'est-ce exactement que « solfier » ?

« Solfier » signifie : chanter à première vue une mélodie en nommant les notes.

¹ Extrait d'une Conférence faite au Congrès International de Pédagogie Musicale. Berlin, 1913).

Cette définition n'est pas celle qu'on trouve dans les dictionnaires, mais elle est conforme à la pratique même du solfège. Aux examens des conservatoires de musique, comme aussi lors des concours de chant, l'épreuve de solfège consiste en mélodies inédites qu'il faut lire à première vue.

Le solmisateur doit non seulement connaître tous les signes musicaux, mais il doit être capable de résoudre simultanément les deux problèmes d'intonation et de rythme qui se trouvent autant de fois qu'il y a de notes dans une mélodie.

Chacun de ces problèmes exige un travail de l'esprit qui ne se fait pas sans un temps de réflexion assez long.

Or les notes se succèdent rapidement, parfois plusieurs en une seconde. L'esprit peut-il réfléchir aussi vite ? Non.

De même, dans la conversation, les mots se succèdent si rapidement qu'on n'a pas le temps de réfléchir à l'application des règles de grammaire et de syntaxe ; celles-ci sont cependant observées rigoureusement. Est-ce là l'effet d'une virtuosité de l'esprit ? Non.

Notre esprit, aussi vif soit-il, ne suffit pas à diriger des actes aussi compliqués ; mais il est secondé largement par un aide puissant : l'« automatisme ».

La plupart des actes que nous accomplissons continuellement sont des actes automatiques : marcher sans perdre l'équilibre, parler sans faire de fautes de syntaxe, écrire en donnant la forme convenue à chaque lettre, etc. Nous faisons tout cela sans raisonner, c'est-à-dire machinalement.

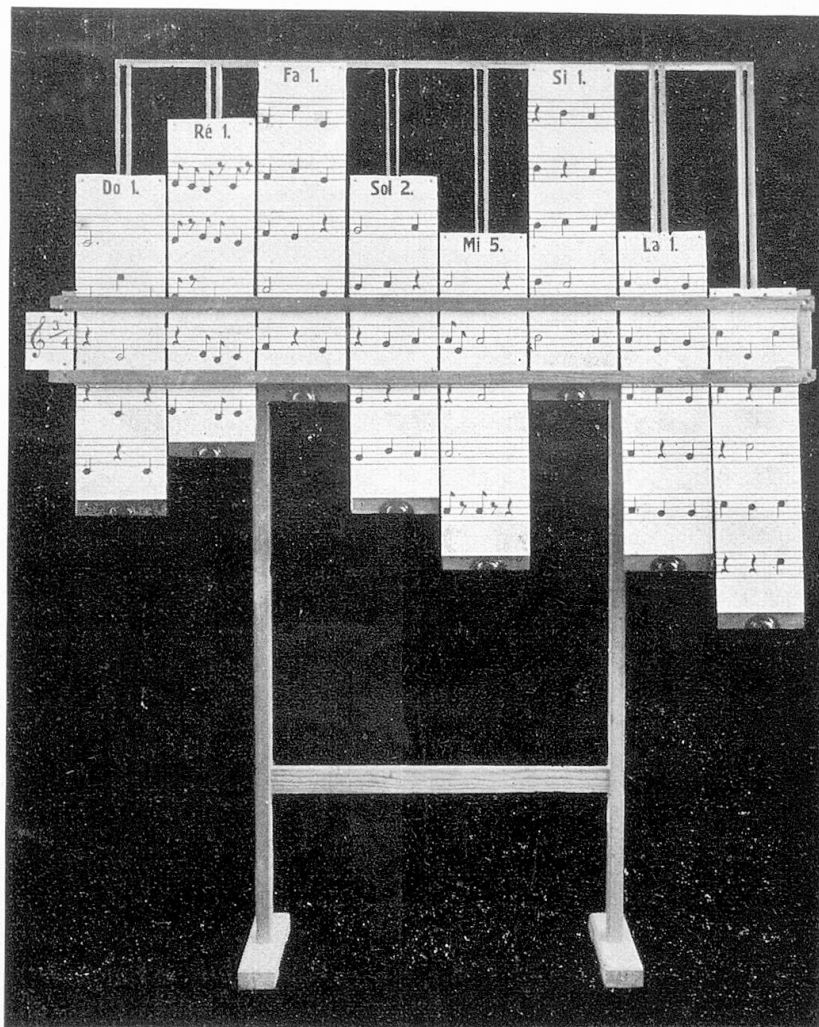
Les doigts des pianistes se meuvent automatiquement. Comme l'a fait remarquer Jules Simon, « sans l'automatisme, l'homme le mieux doué n'arriverait pas à jouer 5 mesures de piano sans perdre haleine ». La technique des musiciens est formée exclusivement d'automatisme ; elle équivaut, pour ainsi dire, à un capital de réflexes.

On en peut dire autant de la technique du solmisateur. Former et créer un capital de réflexes, tel est le but de l'enseignement. Le moyen d'atteindre ce but est fourni par la « méthode ».

La « méthode », sous forme de manuel, ne doit pas seulement réaliser un classement heureux des notions, suivant leur degré de difficulté ; elle doit aussi tenir compte des deux principes essentiels suivants :

1. Chaque nouvelle notion d'intonation et de rythme doit être

Le Solfiateur Pantillon



Mod. A. 2^m,10 × 1^m,72.

Breveté. — *Patentiert.*

✚ N° 61950. — D. R. P. N° 259802.

NB. Il existe en outre un
 ~ Mod. B. 0^m,37 × 0^m,16,
 pour le travail individuel.

exposée séparément, car il est impossible de créer plusieurs réflexes simultanément.

2. Chaque nouvelle notion doit être présentée dans des exercices variés et très nombreux, de façon que le même problème puisse finalement être résolu automatiquement par l'élève.

Il n'existe pas plusieurs moyens pour parvenir à l'automatisme ; il n'en existe qu'un seul : la répétition systématique du même acte, de façon à diminuer graduellement l'effort de raisonnement jusqu'à l'annuler complètement.

Est-il nécessaire d'ajouter que chaque exercice ne peut servir qu'à une ou deux lectures à vue ? Les maîtres ont eu l'occasion de remarquer avec quelle facilité les enfants retiennent une mélodie ; or, il ne s'agit pas ici d'exercer la mémoire, mais uniquement l'esprit. A la leçon d'arithmétique, le même problème est posé de 50 ou 100 façons différentes. Pareillement dans le manuel de solfège, chaque problème d'intonation et de rythme devrait être présenté sous des formes multiples, afin que l'élève puisse s'exercer effectivement.

Mais ici, tous les auteurs de méthodes de solfège se heurtent à une difficulté matérielle considérable :

D'une part, il y a une nécessité évidente à ce que le matériel d'étude soit infiniment riche ; d'autre part, il y a une nécessité non moins évidente à ne pas augmenter inconsidérément les dimensions et par conséquent le prix du manuel scolaire.

Pour se rendre compte de l'écart inimaginable qui existe entre les dimensions qu'ont les manuels scolaires et celles qu'ils devraient avoir, il suffit de calculer ce que dure la lecture des solfèges les plus volumineux pris parmi ceux qui sont en usage dans les écoles primaires.

Pour mon compte, je n'en ai pas trouvé dont la lecture d'un bout à l'autre atteignit 4 heures. Et c'est ce minuscule matériel d'exercices qui doit être divisé et réparti en plusieurs années d'école.

Que devient alors la formation des réflexes ? Une chimère. Nombreux sont les professeurs de solfège qui déplorent l'insuffisance et la pauvreté des moyens mis à leur disposition ; ils cherchent à y suppléer tant bien que mal par la lecture rythmique, par la dictée musicale, par divers exercices d'audition, etc. ; ils inscrivent des exercices au tableau noir, tout en maugréant contre la perte de temps précieux que cela occasionne.

Je ne dirai pas de mal de ces demi-remèdes qui rendent des services précieux à la cause du solfège. Mais de remède radical, il n'y en a

qu'un : fournir aux élèves tout le matériel d'exercices de lecture à vue indispensable à la création de l'automatisme.

C'est ce remède radical que j'ai cherché à réaliser sous une forme qui en rende le prix abordable.

Il consiste en un appareil, le *Solfiateur*, qui existe en deux modèles : un petit pour le travail individuel et un modèle de classe (voir la planche hors-texte) pour la leçon collective.

Le Solfiateur est composé principalement de 8 planchettes qui coulisent parallèlement et sur lesquelles on fixe des feuilles de musique.

Juxtaposées, ces feuilles fournissent 5 exercices qu'on peut varier à l'infini en déplaçant les planchettes ; on peut obtenir un nombre de combinaisons égal à $5^8 = 390.625$. Il suffit d'un petit nombre de feuilles (une trentaine) pour créer des millions d'exercices, tous mélodiques, servant à l'étude de toutes les tonalités et des clefs de sol, fa et ut.

Les feuilles de musique sont numérotées et leur classement est indiqué spécialement.

GEORGES PANTILLON.



La Vie Musicale publiera dans son prochain numéro,
la première étude de ROMAIN ROLLAND sur *Hændel musicien dramatique*.



ASSOCIATION DES MUSICIENS SUISSES

Bourses d'études.

Comme les années précédentes, l'« Association des Musiciens suisses » met au concours, en 1914, cinq bourses d'études de 1000 fr. payables en deux annuités de 500 fr., pour jeunes musiciens désireux de se perfectionner dans leur art. Sont admis au concours les musiciens des deux sexes, de nationalité suisse, âgés de 16 à 25 ans. Le concours aura lieu au mois de juillet, dans une localité qui sera indiquée ultérieurement.

Pour les conditions de concours, s'adresser au secrétaire de l'A. M. S., M. Ed. Combe, Villa-Fleurs, Croix-Rouges, Lausanne.

XV^{me} Fête de l'A. M. S.

La prochaine réunion de l'« Association des Musiciens suisses » aura lieu à **Berne**, à l'occasion de l'Exposition nationale, les 26, 27 et 28 juin 1914.

